

Descripteurs dimension 6 Compétences à collaborer avec l'ensemble de la communauté éducative pour la mise en œuvre des approches plurielles

La dimension 6 se justifie par la nécessité de mettre en place une collaboration entre enseignant·es et avec l'ensemble de la communauté éducative afin de construire une culture partagée de l'enseignement qui favorise l'éducation à la diversité et la prise en compte des langues, non plus comme des objets séparés, mais comme des éléments d'une compétence globale, plurilingue et interculturelle.

Les descripteurs de cette dimension s'organisent par types d'acteurs et d'actrices :

- l'ensemble de la communauté éducative, dans laquelle il s'agit notamment tout d'abord d'identifier et de mobiliser les personnes avec qui collaborer (6.1),
- les enseignant·es de toutes les matières, pour une collaboration dans des actions communes d'éducation plurilingue et interculturelle ou, par exemple, l'utilisation d'une terminologie commune dans les enseignements relatifs aux langues / cultures (6.2)
- des personnes ayant des fonctions de direction, d'inspection et/ou de formation, avec les quelles il est nécessaire que les enseignants puissent collaborer (6.3),
- familles (**6.4**)
- apprenant · es (6.5).

Pour en savoir plus voir la section sur la <u>dimension 6</u> dans la présentation générale.

6.1 Collaboration avec divers acteurs et actrices de la communauté éducative dans son ensemble (enseignant·es - autres acteurs et actrices de l'éducation (cf. 6.3) – parents – apprenant·es)

- a. Compétence à identifier et mobiliser, pour le travail avec les approches plurielles, les acteurs et actrices de la communauté éducative avec qui une collaboration peut être établie en vue d'une éducation plurilingue et interculturelle.
- b. Compétence à travailler avec différents acteurs et actrices de la communauté éducative pour prendre en compte les besoins et les intérêts des apprenant·es en vue de leur développement plurilingue et interculturel, notamment en accueillant et en valorisant les langues de leurs répertoires.
- c. Compétence à élaborer avec différents acteurs et actrices de la communauté éducative des curricula interdisciplinaires et pluriels capables de contribuer à une éducation équitable (par exemple définition des compétences langagières transversales clé, des stratégies de collaboration entre enseignant·es des disciplines, des critères d'évaluation).





6.2 Collaboration avec d'autres enseignant·es

- a. Compétence à co-construire avec d'autres enseignant·es des actions communes d'éducation plurilingue et interculturelle.
- b. Compétence à développer avec des enseignant·es de langues et/ou d'autres matières des projets interdisciplinaires dans la perspective d'une éducation plurilingue et interculturelle par les approches plurielles.
- c. Compétence à identifier avec d'autres enseignant·es de langues les liens à établir entre les langues qui sont apprises par chaque apprenant·e.
- d. Compétence à travailler entre enseignant·es de langues et enseignant·es d'autres disciplines, pour mettre en évidence le rôle des dimensions langagières dans tout apprentissage et établir des liens entre leurs enseignements respectifs.
- e. Compétence à construire et utiliser une terminologie commune pour les enseignements relatifs aux langues / cultures.
- f. Compétence à définir avec d'autres enseignant·es des critères et outils cohérents pour l'évaluation des acquis et des progrès des apprenant·es en termes de développement de leur répertoire plurilingue et interculturel.

6.3 Collaboration avec d'autres acteurs et actrices de l'éducation (personnes en charge de la direction d'établissements, du conseil pédagogique, de l'inspection et de la formation des enseignant·es)

- a. Compétence à définir conjointement avec les autorités éducatives et les gestionnaires des établissements d'enseignement les objectifs et moyens d'une politique éducative plurilingue et interculturelle.
- b. Compétence à repérer les obstacles à la mise en place d'une politique éducative d'établissement plurilingue et interculturelle par les approches plurielles, et à trouver en commun les moyens de les dépasser..
- c. Compétence à participer au développement de partenariats avec des institutions dans des contextes locaux, nationaux ou internationaux, pour le développement de projets d'éducation plurilingue et interculturelle.





6.4 Collaboration avec les familles

- a. Compétence à planifier et réaliser avec les familles des actions communes pour le développement plurilingue et interculturel des apprenant·es.
- b. Compétence à réaliser avec les familles des initiatives capables de garantir la présence de leurs langues dans le travail de classe et dans l'institution.
- c. Compétence à collaborer avec les familles pour stimuler les apprenant es à comparer les langues de leur répertoire linguistique et de leur environnement familial et social.

6.5 Collaboration avec les apprenantes

- a. Compétence à collaborer avec les apprenant·es dans la définition et réalisation de leurs propres projets de développement plurilingue et interculturel.
- b. Compétence à créer avec les apprenant·es un environnement inclusif qui promeut la collaboration entre pairs et avec d'autres acteurs et actrices de l'éducation dans une perspective plurilingue et interculturelle.
- c. Compétence à entreprendre avec les apprenant·es des initiatives de valorisation de la diversité linguistique et culturelle dans l'environnement scolaire, familial et social.



